



Strasbourg, 20 avril 2021

Communiqué de presse

Carte interactive UFC-Que Choisir sur l'eau du robinet Les pesticides se la coulent douce dans le Bas-Rhin !

La 4^e édition de [la carte interactive de l'eau du robinet](#) montre que la quasi-totalité des consommateurs du Bas-Rhin reçoit une eau conforme en tous points aux critères réglementaires. Mais elle met également en lumière les carences de la réglementation et des mesures de gestion locales en matière de pesticides et de perturbateurs endocriniens. Au vu de ces résultats préoccupants, l'UFC-Que Choisir du Bas-Rhin demande une interdiction des pesticides suspectés d'être des perturbateurs endocriniens, ainsi qu'un renforcement urgent des exigences en matière d'analyses de pesticides devant être impérativement réalisées par l'Agence Régionale de Santé. L'association invite les consommateurs du Bas-Rhin à vérifier gratuitement la qualité de l'eau du robinet de leur commune, constater le niveau de recherche des pesticides et signer la pétition pour que le Ministère de la Santé augmente les recherches de pesticides là où elles sont insuffisantes.

Une eau conforme à la réglementation pour 99 % des consommateurs du département

L'étude par l'UFC-Que Choisir des analyses de la qualité de l'eau du robinet de la totalité des communes de France métropolitaine¹, sur la base des relevés des Agences Régionales de Santé, montre que **99 % des consommateurs du Bas-Rhin ont accès à une eau conforme à la totalité des critères sanitaires.**

Le pourcent restant concerne pour l'essentiel des communes rurales où ce sont les caractéristiques physico-chimiques (minéralisation) qui ne respectent pas complètement les seuils. Aucun impact direct sur la santé n'est à craindre.

- **Seulement 156 pesticides recherchés en moyenne dans le Bas-Rhin**
L'étude de l'UFC-Que Choisir pointe les limites des analyses officielles. Plus de 750 molécules différentes de pesticides et de leurs dérivés sont susceptibles de se retrouver dans l'eau potable. En moyenne, seulement 156 ont été recherchés dans le Bas-Rhin (la moyenne nationale est de 206). En effet, en l'absence de directives précises au niveau national, la liste des molécules recherchées est définie par chaque

¹ Analyse portant sur 46 145 réseaux de distribution répartis dans les 34 638 communes de France métropolitaine, sur la période de janvier 2019 à décembre 2020, pour la cinquantaine de critères définis par la réglementation européenne (qualité bactérienne, pesticides, nitrates, aluminium, arsenic, radioactivité, etc.), avec au total plus de 34 millions de résultats d'analyse alimentant notre étude.

Agence régionale de santé (ARS). Or **pour notre département, le spectre des analyses est clairement insuffisant.**

- **Des pesticides perturbateurs endocriniens suspectés retrouvés dans plus d'une analyse sur trois pourtant réputées conformes**

A la différence des autres polluants dont on peut accepter la présence tant qu'elle est inférieure aux limites sanitaires, les perturbateurs endocriniens (p.e.) peuvent avoir de graves conséquences sur la santé à très faibles doses et devraient de ce fait être strictement interdits en application du principe de précaution. La réglementation européenne sur les pesticides empêche en théorie la vente de pesticides ayant des propriétés p.e.. Mais dans la pratique, le niveau d'exigence requis pour démontrer les effets néfastes sur le système hormonal est tellement élevé qu'il rend cette réglementation totalement inopérante, laissant sur le marché des centaines de pesticides soupçonnés d'être p.e.. **Pour le Bas-Rhin, à l'image de l'ensemble de la métropole, des pesticides soupçonnés d'être des p.e. sont détectés dans 36 % des analyses considérées comme conformes.** Les teneurs sont certes inférieures aux limites réglementaires mais néanmoins quantifiables.

L'UFC-Que Choisir de du Bas-Rhin invite donc chacun à consulter [la carte interactive de l'eau du robinet](#) qui est en accès libre pour vérifier la qualité de son eau potable. De même, afin de garantir une eau véritablement indemne de pesticides et limiter l'exposition des consommateurs à ces molécules particulièrement nocives, l'association demande aux pouvoirs publics d'assumer leurs responsabilités en faisant de la santé des consommateurs d'eau une priorité et donc :

- d'intensifier les recherches de pesticides en lien avec les niveaux de risques et les types de cultures environnantes. Les consommateurs sont appelés à soutenir la [pétition](#) lancée en ce sens et accessible en ligne : <http://ufcqc.link/pesticides>
- d'interdire la commercialisation des pesticides suspectés d'être des perturbateurs endocriniens en application du principe de précaution.

Contact : Corinne Ibram - Tel: 06 80 93 14 82
communication@basrhin.ufcquechoisir.fr